

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 199 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 3020 - Prix : 1€

Trump, G7, les agents du chaos

“Enfants de la Creuse” :
un crime de l’État
français

Page 5

S’attaquer à tout sauf
au capitalisme !
Réponse à "Privillège Zorey"

Page 6

Grève chez
Proxim’Services
Sainte-Clotilde

Page 7

Trump, G7 : les agents du chaos

Que les choses sont bien huilées ! Juste avant de fêter ses 80 ans et transformer le jardin de la Maison Blanche en salle de MMA, Trump, triomphant, a annoncé avoir trouvé un protocole d'accord avec l'Iran.

« J'autorise pleinement la réouverture du détroit d'Ormuz sans droits de passage et, parallèlement, la levée immédiate du blocus naval américain. Navires du monde entier, mettez les moteurs en marche. Que le pétrole coule à flots ! », a écrit Donald Trump dans un message sur son réseau Truth Social, comme s'il était le maître du monde.

Cette mise en scène est d'autant plus répugnante que ce pétrole a plus que jamais l'odeur du sang des Palestiniens, des Libanais et des Iraniens.

En réalité, les États-Unis enregistrent un revers cinglant, car ils ne sont précisément ni les maîtres incontestés du Moyen-Orient, ni les maîtres du détroit d'Ormuz. Le régime iranien a démontré sa capacité à résister et à imposer ses propres conditions. On ne sait d'ailleurs pas quelle est la teneur exacte du protocole d'accord.

Les États-Unis et l'Iran sont surtout d'accord pour arrêter les frais de cette guerre qui coûte si cher aux uns et aux autres. Et peut-être se sont-ils mis d'accord sur la liste... de leurs désaccords, reportés à des négociations ultérieures !

Le fait est que la première puissance mondiale ne peut pas soumettre les peuples comme elle le veut, ni piller comme elle le veut toute une région. Et cela ne peut que nous réjouir car la domination de l'impérialisme coûte cher à tous les peuples.

La paix et la sécurité ?

Après avoir soutenu la fuite en avant génocidaire de l'État d'Israël, après avoir lui-même embrasé le Moyen-Orient en bombardant l'Iran, Trump promet « paix et sécurité à toute la région ». Comme si la paix pouvait se construire sur une montagne de cadavres et de destructions ! Comme si elle pouvait aller de pair avec la colonisation de la Cisjordanie, l'occupation militaire et la politique de terreur de l'État israélien !

Si un accord donnait lieu à un véritable cessez-le-feu, ce serait évidemment un soulagement pour tous les peuples de la région qui ont tant à faire pour panser leurs plaies et reconstruire de quoi retrouver une vie supportable. Mais la poudrière qu'est le Moyen-Orient n'a fait que se charger de plus de matériel explosif.

Sur le terrain économique, beaucoup annoncent la fin du cauchemar car la vague inflationniste serait endiguée par la réouverture du détroit d'Ormuz. C'est encore à voir ! Les cours du pétrole ont baissé, mais les hausses enregistrées ces derniers mois continuent de se répandre tel un poison lent dans tous les secteurs de l'économie. Les pénuries d'engrais, c'est certain, vont provoquer une crise alimentaire majeure dont les effets seront ressentis partout, avec d'importantes répercussions sur les autres secteurs.

La crise toujours à l'horizon

D'autres bombes à retardement menacent l'économie. La dette des États en est une. Elle a bondi au cours de cette crise et va continuer de gonfler parce que les taux d'intérêt ont augmenté et parce que tous les États s'endettent pour acheter missiles, drones, avions de chasse...

Une autre menace est la folie spéculative autour de l'intelligence artificielle. En faisant entrer en Bourse sa société SpaceX, Elon Musk a attiré des dizaines de milliards de dollars de capitaux lui permettant de devenir le premier « milliardaire » de l'histoire, un milliardaire dont la fortune dépasse les 1 000 milliards.

C'est d'autant plus révoltant que cet argent provient de notre travail à tous, travail dont le fruit est capté par les grands financiers. Travailler plus, produire plus et dégager plus de profits ne fait pas plus d'argent pour les salaires, les retraites, la santé, ni pour les investissements utiles. Cela fait plus de milliards engloutis dans les coups boursiers et les fortunes d'une toute petite minorité. Et cela nous rapproche d'un nouveau krach.

Voilà le monde que nous organisent les chefs d'État qui se sont réunis à Évian dans le cadre du G7 ! Les regarder se congratuler, satisfaits d'eux-mêmes, et parler au nom des peuples est insupportable.

Un nid de brigands dont il faut se débarrasser

Réunis autour d'un Trump qui ne manquera pas de faire le show, ces dirigeants feront mine de s'entendre, alors qu'ils sont à couteaux tirés. Alors que le monde est marqué par des relations économiques tendues et guerrières, sans autre principe que la loi du plus riche et du mieux armé. Ils ne peuvent pas mettre de l'ordre dans le chaos, ils en sont les principaux agents !

Unedic : l'État vole les chômeurs

Syndicats et patronat, qui gèrent ensemble l'Unedic, chargé de l'indemnisation du chômage, ont demandé dans une conférence de presse, mercredi 17 juin, que l'État cesse d'effectuer des prélèvements sur son budget.

Depuis 2023, l'État a en effet imposé à l'Unedic 12 milliards de prélèvements, dont 4,1 milliards cette année, sous prétexte de financer des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle. Ces dispositifs, sans jamais réduire le chômage, ont consisté en de nombreuses aides et subventions de toutes sortes au patronat.

L'État a aussi pioché dans cette caisse lors de la crise du Covid, en

imposant à l'Unedic de financer un tiers du chômage partiel, pour 18 milliards d'euros. Cela a permis aux patrons de conserver leur main d'œuvre pendant les périodes de fermeture, sans avoir à la payer.

Les responsables de l'Unedic protestent donc contre ces ponctions car ils voudraient pouvoir utiliser les excédents dégagés pour rembourser une dette qui se monte à environ 61,5 milliards d'euros. Mais les excédents en question ont été obtenus en réduisant les indemnités versées aux chômeurs, réforme après réforme, environ 8,2 milliards d'euros par an.

Alors que de nombreuses entreprises annoncent des licenciements,

et que de nombreux travailleurs vont se retrouver au chômage, les vols de l'État dans les caisses destinées à l'indemnisation des chômeurs sont choquants. Mais les diminutions successives de l'indemnisation des chômeurs le sont tout autant.



Baisse de la LBU : un signal pas rassurant du tout !

À l'heure où plus de 50 000 familles réunionnaises cherchent un toit pour se loger, le gouvernement Lecornu vient de décider de réduire la Ligne Budgétaire Unique (LBU) attribuée à La Réunion de 78,5 millions d'euros à 27 millions. Or la LBU est un des principaux moyens de financement du logement social.

Voilà une preuve indiscutable du choix délibéré fait par Lecornu et son gouvernement de faire payer la crise du système capitaliste et de la dette de l'État qui en découle à la classe ouvrière.

Naïma Moutchou, la ministre du logement, a essayé de s'en sortir par une pirouette. Elle a déclaré devant le parlement : « *Je ne reste pas les bras croisés. On va construire un plan sur les territoires* » ajoutant « *que les crédits déjà notifiés au titre de la Ligne budgétaire unique (LBU) ne constituaient qu'une première vague* ».

Une sortie qui aurait laissé n'importe quel individu censé... les bras ballants, mais pas la sénatrice socialiste Audrey Bélim qui lui a répondu que cette annonce constituait « un signal rassurant » !

Bel exemple de complicité entre politiciens LREM et Socialistes !



PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

PLACE CARRÉ CATHÉDRALE SAINT-DENIS

SAMEDI 11 JUILLET de 15H30 à 17H00

SAMEDI 25 JUILLET de 15H30 à 17H00

Pour nous contacter :

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n° 1019C85576
Directeur de publication : Didier Lombard
Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

Medef : le patronat sort ses cartes

Tandis que les candidats déclarés ou potentiels à l'élection présidentielle multiplient les promesses pour attirer les électeurs, la feuille de route du futur élu est en préparation... dans les bureaux du Medef.

L'organisation patronale vient en effet de publier une brochure intitulée *Cartes sur table*, dans laquelle elle déroule ses exigences. Des dizaines de pages de graphiques sont censées démontrer que les salariés français ne travaillent pas assez par rapport à ceux d'autres pays, qu'ils coûtent trop cher, que le soutien public au développement des nouvelles technologies est insuffisant ou encore que les riches financent massivement les aides sociales par l'impôt. Il faudrait aussi s'inquiéter d'un « *rapport au travail qui se détériore* », puisque seuls 8 % des salariés français se sentiraient « *engagés dans leur entreprise* », ce qui serait

une cause majeure de la hausse continue des arrêts maladie.

Viennent ensuite les solutions qui sont, sans surprise, dans la continuité de la politique anti-ouvrière que tous les gouvernements mettent en œuvre : faire la chasse aux travailleurs en arrêt maladie, reculer l'âge de la retraite, supprimer complètement les impôts de production, déjà largement rabetés par Macron, diminuer les dépenses de santé et, bien sûr, réduire encore les cotisations sociales des entreprises. Celles-ci ont déjà été massivement réduites sur les bas salaires. Mais, déplorent les auteurs du livret, lorsqu'un patron verse un salaire de 1,5 smic, il paie encore des cotisations sociales ; dès lors, « *le salarié ne perçoit qu'une fraction de l'effort consenti par l'employeur* ». Comme si ce n'était pas l'effort des salariés qui nourrit les bénéfices des patrons, et non l'inverse !

Toutes ces mesures auraient, bien sûr, un effet vertueux sur la compéti-

tivité et généreraient en retour la création de 260 000 emplois. C'est nettement moins que le million d'emplois promis en 2014 par un prédécesseur à la tête du Medef, et qui n'ont, bien entendu, jamais vu le jour.

Le programme défendu par ce livret ne sera pas envoyé sur papier glacé aux électeurs au printemps prochain dans les enveloppes de propagande électorale. Mais les travailleurs auront bien à combattre les mesures qu'il contient, quel que soit le futur vainqueur de l'élection.



PS : au service des profiteurs de guerre

Les présidents socialistes des régions Bretagne, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ont profité du salon Eurosatory, la grande foire de l'armement, pour annoncer la création d'un fonds interrégional dédié à l'industrie de la défense.

L'objectif consisterait, selon ses promoteurs, à « *renforcer durablement la structure financière* » des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) de l'armement, pour « *accompagner leur montée en cadence industrielle* » et « *faciliter l'innovation* ». Les régions financeraient le fonds à hauteur de 25 à 30 millions d'euros, avec l'objectif qu'il atteigne 150 millions en attirant des investisseurs institutionnels et de grands industriels. Derrière les discours sur la « *souveraineté* » et la « *réindustrialisation* », l'objectif est très concret : permettre aux sous-traitants de monter en cadence pour



suivre la demande des Thales, Dassault, Safran, Airbus ou Naval Group, dont les carnets de commandes sont pleins.

Alors que l'État a déjà programmé 413,3 milliards d'euros de dépenses militaires sur 2024-2030, ces collectivités locales participent donc à leur tour à l'effort de réarmement. La pénurie d'argent public ne concerne décidément ni le matériel militaire ni le financement des profits des industriels du secteur.

Cette filière est pourtant loin

d'être à l'agonie. Dassault Aviation affichait fin 2025 un carnet de commandes de 46,6 milliards d'euros et un résultat net de plus d'un milliard d'euros. Thales publiait un résultat net de 2 milliards d'euros, et Safran 5,2 milliards d'euros de « *résultat opérationnel courant* ».

Ces responsables socialistes tiennent à démontrer qu'ils peuvent, aussi bien que les autres, de droite ou macronistes, apporter leur contribution à la préparation de l'économie et de la population à la guerre.

“Enfants de la Creuse” : un crime de l’État français

Plus de quarante ans après la fin de la déportation en France hexagonale, par les services de l’État, de 2015 enfants réunionnais, le parlement vient de voter une « loi de réparation et le principe d’une réparation financière ».

Les victimes de cette politique des gouvernements français entre 1962 et 1984 devraient donc maintenant être indemnisées. Au moment où la métropole manquait de main-d’œuvre et où l’avortement était puni de prison à La Réunion, il était procédé à des stérilisations et des avortements forcés sous prétexte que les familles étaient trop nombreuses !

C’est à l’initiative de Michel Debré, parachuté dans l’île lors d’une élection législative partielle, que la DDASS et le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations des départements d’outre-mer, fondé par ce même Debré en 1963) organisèrent le trafic d’enfants déclarés « pupilles de l’État ».

Ces enfants, dont un tiers avait moins de cinq ans et les autres quelques années de plus, tous issus des classes pauvres de La Réunion,

ont été arrachés et coupés brutalement de leur famille, de leur pays et de leur culture pendant des dizaines d’années.

Aux familles souvent illettrées, les services de l’État avaient fait miroiter la perspective pour leurs enfants de poursuivre des formations et des études, auxquelles ils n’ont jamais eu droit.

Au contraire, ils ont servi de petites mains dans des fermes en France, dont une bonne partie dans le département de la Creuse, frères et sœurs séparés les uns des autres, exploités et humiliés bien souvent par leurs familles d’accueil. L’administration a parfois même prétendu faussement que leurs parents étaient décédés.

Le dommage créé à ces enfants, à des milliers de kilomètres de chez eux, a été immense et les séquelles sont ineffaçables.

Depuis 2002, certains d’entre eux ont porté plainte devant les tribunaux et en 2014 une résolution de l’Assemblée nationale a finalement reconnu la responsabilité morale de l’État.

La loi qui vient d’être votée ne réparera jamais le préjudice, pas plus

que la loi sur l’esclavage déclaré « crime contre l’humanité » ne rendra justice aux 63 000 esclaves de l’Île Bourbon – l’ancien nom de La Réunion – « libérés » par le décret du 20 décembre 1848.

Le principe d’une réparation financière est maintenant, et bien tardivement, posé. Un certain nombre de victimes sont décédées mais députés et sénateurs vont désigner une commission qui devra statuer avant... le 1er janvier 2029. Prendre tout son temps quand il doit statuer sur ses propres forfaits, l’État français sait très bien le faire !



Lyhanna : qui jugera Darmanin ?

Depuis le viol et le meurtre de Lyhanna, les ministres se succèdent dans les médias pour étaler tout ce qu’ils prétendent faire, alors que la seule chose qui compte à leurs yeux est leur propre avenir politique.

Lundi 22 juin, un prérapport sur l’affaire a été apporté à Matignon et un rapport plus exhaustif suivra. Darmanin, ministre de la Justice, s’est donc répandu sur les radios et à la télévision pour assurer qu’il sanctionnerait ceux qu’il désigne comme les fautifs.

En effet, le prérapport pointe des lenteurs dans le traitement des premières plaintes. Quand le dossier sur le présumé violeur de Lyhanna a été transféré de Toulouse à Auch, son

importance n’aurait pas été signalée. Puis il a fallu 23 jours pour qu’il soit enregistré à Auch car il n’avait pas été classé comme urgent. Puis l’enquête n’a pas été menée à son terme, etc.

Trouver des coupables n’a pas été très difficile car d’un côté la masse de dossiers, de plaintes, de travail, accroît les risques d’erreurs. Et d’un autre côté, le fonctionnement de la justice, comme celui de la police, ne donne pas la priorité aux plaintes des femmes et des enfants, surtout si elles viennent de milieu populaire, comme c’était le cas pour la mère de la petite Rosa, à l’origine de la plainte en cause.

Il est quand même particulièrement choquant de voir Darmanin venir jouer au justicier. Il n’a pas de

mots assez durs pour dénoncer les erreurs venant de ses subordonnés. Le but est de faire croire qu’il n’y a eu qu’une erreur exceptionnelle et des fautes individuelles, mais il est surtout, pour Darmanin, de se dégager de toute responsabilité. Il est d’abord préoccupé de son avenir politique, de sa communication, de l’efficacité de sa démagogie. Il sait aussi pertinemment que la politique qu’il défend appauvrit les classes populaires, qu’en cassant les services publics elle accroît la détresse, détruit les liens sociaux, crée de la violence, favorise l’individualisme, et met ainsi les plus faibles à la merci de ceux qui peuvent user de leur place, de leur pouvoir, pour écraser les autres.

Clémence de l'État pour le politicien Didier Robert

Convaincu d'avoir abusivement perçu des aides au logement de la Région qu'il a présidée de 2010 à 2021, Didier Robert s'est retrouvé à s'expliquer devant les tribunaux.

Le montant perçu par Didier Ro-

bert a été chiffré à 135 000 euros. Le ministère public demandait au tribunal de le condamner à une amende de 150 000, à 12 mois d'emprisonnement ainsi qu'à 5 années d'inéligibilité.

Le tribunal ne l'a finalement condamné qu'à 10 000 euros d'amende et à un an d'inéligibilité.

Dans cette société pourrie, il est moins risqué de voler un bœuf qu'un œuf !

S'attaquer à tout sauf au capitalisme !

(communiqué du groupe Lutte ouvrière de La Réunion répondant à la pétition contre le « privilège zorey » initiée par le chanteur Velleyen)

Depuis quelques jours, une tribune publiée à La Réunion entend ouvrir le débat sur le « privilège zorey ». Elle affirme vouloir parler de domination, de représentation, de culture, de logement, de pouvoir et d'inégalités.

Très bien. Mais une question centrale reste soigneusement évitée : qui possède les richesses ? Qui exploite le travail ? Qui profite réellement de la vie chère, de la précarité, du chômage, des bas salaires et de la crise du logement ?

Car, à force de tout ramener à l'origine géographique, on risque de passer à côté de l'essentiel : le problème principal à La Réunion, ce n'est pas le salarié venu de métropole, ni le travailleur créole, ni le jeune diplômé qui cherche un emploi, ni la famille qui tente de se loger. Le problème principal, c'est un système économique qui organise la concurrence entre les travailleurs pendant qu'une minorité accumule les profits.

Oui, La Réunion porte l'histoire de la colonisation. Oui, il existe des rapports de domination hérités du passé. Oui, il faut combattre toutes les formes de mépris, de discrimination et d'injustice. Mais cela ne doit pas servir à masquer la domination fondamentale qui structure notre société : la domination du capital sur le travail.

Quand un travailleur réunionnais ne trouve pas d'emploi, qui est responsable ? Le voisin venu de métropole ou un système économique incapable de garantir un emploi stable et correctement payé à tous ?

Quand les loyers explosent, qui faut-il dénoncer ? La famille qui vient vivre ici ou les propriétaires, les promoteurs, les banques, les spéculateurs et les politiques publiques qui laissent le logement devenir une marchandise ? Quand les prix alimentaires étranglent les familles, faut-il pointer du doigt une catégorie de population ou les grandes enseignes, les importateurs, les groupes de distribution et les marges patronales ?

Le danger de ce débat, tel qu'il est posé, c'est qu'il peut diviser ceux qui auraient intérêt à se battre ensemble.

Le salarié créole payé au SMIC et le salarié « zorey » payé au SMIC ont le même patron. Le jeune Réunionnais sans emploi et le jeune venu d'ailleurs précarisé par des contrats courts subissent la même logique de marché. La mère de famille qui n'arrive plus à remplir son cadavre, qu'elle soit née ici ou ailleurs, subit la même vie chère. Le travailleur usé par les cadences, qu'il parle créole ou non, subit la même exploitation.

Nos ennemis de classe : les capitalistes

Pendant que les débats s'enflamment sur les réseaux sociaux, les vrais bénéficiaires du système restent tranquilles. Les grandes entreprises continuent de faire leurs marges. Les actionnaires continuent de toucher leurs dividendes. Les employeurs continuent de bloquer les salaires. Les pouvoirs publics continuent d'accompagner les politiques d'austérité. Et les travailleurs, eux,

sont invités à chercher un ennemi parmi leurs voisins plutôt que parmi ceux qui détiennent les richesses.

Il faut donc refuser deux pièges.

Le premier piège serait de nier les blessures de l'histoire, le mépris social, les discriminations, les humiliations vécues par une partie de la population réunionnaise. Ce serait une erreur. Ces réalités existent et doivent être combattues.

Le deuxième piège serait de transformer ces réalités en affrontement entre exploités, en oubliant que la société est d'abord divisée entre ceux qui possèdent et ceux qui travaillent, entre ceux qui décident et ceux qui subissent, entre ceux qui encaissent les profits et ceux qui comptent chaque euro à la fin du mois.

Posons-nous les vraies questions

À La Réunion, les urgences sont connues : des salaires trop bas, un chômage massif, des jeunes sans perspective, des travailleurs pauvres, des familles étranglées par les prix, des logements inaccessibles, des services publics fragilisés, des agriculteurs en difficulté, des salariés pressurés, des retraités qui survivent difficilement.

Alors posons les vraies questions.

Pourquoi les salaires ne suivent-ils pas le coût réel de la vie ? Pourquoi les prix restent-ils aussi élevés ? Pourquoi les profits ne sont-ils pas contrôlés ? Pourquoi les aides publiques aux entreprises ne sont-elles pas conditionnées à l'emploi, aux salaires et aux conditions de travail ? Pourquoi les travailleurs n'ont-ils

pas davantage de pouvoir dans les entreprises ? Pourquoi laisse-t-on le logement, l'alimentation, l'énergie et les transports dépendre autant de logiques marchandes ?

Le combat pour l'égalité ne peut pas se limiter à une bataille de places dans le système existant. Il ne suffit pas de demander qui occupe les postes de direction si l'on ne remet jamais en cause le pouvoir patronal lui-même. Il ne suffit pas de demander qui parle dans les médias si l'on ne demande jamais à qui appartiennent les médias, les entreprises, les terres, les logements, les commerces et les capitaux.

La vraie égalité ne viendra pas d'une concurrence entre travailleurs selon leur origine. Elle viendra d'un combat commun contre l'exploitation, contre la vie chère, contre les bas salaires, contre la précarité, contre la spéculation, contre le pouvoir des grands groupes écono-

miques.

Ceux qui veulent sincèrement combattre les injustices à La Réunion doivent donc aller jusqu'au bout du raisonnement. Il faut parler de colonialisme, oui. Il faut parler de discriminations, oui. Il faut parler de culture, de dignité et de respect, oui. Mais il faut aussi parler du capitalisme, car c'est lui qui transforme tout en marchandise : le travail, la terre, le logement, l'alimentation, la culture et même les colères populaires.

S'attaquer à tout sauf au capitalisme, c'est ne pas s'attaquer au cœur du problème.

La Réunion n'a pas besoin d'une guerre entre pauvres, entre travailleurs, entre créoles et non-créoles. Elle a besoin d'un front social large, conscient, combatif, capable de dire clairement : notre adversaire n'est pas le travailleur d'à côté, mais ceux qui s'enrichissent

sur notre dos.

Le vrai débat à ouvrir n'est donc pas seulement celui du « privilège zorey ». C'est celui du pouvoir économique, de la propriété, des profits, des salaires et de la répartition des richesses.

Autrement dit : qui travaille ? Qui décide ? Qui encaisse ?

Et surtout : quand est-ce que celles et ceux qui font vivre La Réunion auront enfin le pouvoir de vivre dignement de leur travail et auront le pouvoir de l'imposer ?



DANS LES ENTREPRISES

Proxim'Services Sainte-Clotilde : des travailleuses indispensables se font entendre !

Les aides à domicile accompagnent chaque jour les personnes âgées, handicapées ou fragiles. Elles font les toilettes, les repas, les courses, le ménage, l'accompagnement, souvent dans des conditions difficiles. Sans elles, des milliers de familles resteraient isolées avec toutes leurs difficultés pour survivre.

Mais pour les patrons et les pouvoirs publics, ce travail essentiel devrait continuer à se faire avec des salaires proches du minimum, des temps partiels imposés, des kilomètres avalés chaque jour avec le véhicule personnel, des frais mal remboursés, de la fatigue, des accidents de travail et parfois des heures supplémentaires non payées.

Voilà la réalité derrière les grands discours sur les "métiers essentiels". Pendant la crise sanitaire, on les applaudissait. Aujourd'hui, on leur de-



mande toujours plus de disponibilité, toujours plus de flexibilité, toujours plus de responsabilités, mais sans salaire digne et sans vraie reconnais-

sance.

À La Réunion, où la vie chère écrase déjà les familles populaires, il est scandaleux que des salariées

soient obligées de payer de leur poche pour aller travailler. Carburant, assurance, entretien du véhicule : tout augmente. Mais les salaires, eux, restent au ras du sol. Les employeurs veulent bien profiter de leur engagement, de leur patience et de leur humanité, mais refusent de payer correctement ce travail.

C'est pourquoi les salariées de Proxim se sont mises en grève mardi 15 juin en revendiquant une augmentation générale de 15 %, une prime de 500 euros, des frais kilométriques à 1 euro, le rapprochement des interventions du domicile des salariées et une vraie reconnaissance de leur métier, le minimum pour vivre et travailler dignement.

Elles se sont retrouvées à plus de 200 cents à manifester devant le siège de l'entreprise à Sainte-Clotilde avec force drapeaux rouges et pancartes sur lesquels étaient dénoncés leur épuisement au travail, mais aussi le manque de bienveillance à leur égard. L'une d'elles disant :

« Notre direction ne cesse de nous demander d'être bienveillantes avec les personnes chez qui nous intervenons, alors qu'elle nous maltraite ? Ça suffit ! ».

Le secteur de l'aide à domicile repose largement sur des femmes, souvent précarisées, isolées d'un domicile à l'autre, rendues invisibles par l'organisation du travail. C'est justement pour cela que leur mobilisation était importante.

Les belles paroles ne paient ni le loyer, ni l'essence, ni les factures. Les salariées de Proxim Services et de tout le secteur ont eu bien raison de se faire entendre leur voix et leur colère !

Au terme de quelques heures de négociations avec leur directeur, celui-ci finissait par leur concéder une prime de partage de la valeur (PPM) de 400 euros et une indemnité kilométrique portée à 53 centimes jusqu'à la fin de cette année.

Alors, même si ces quelques reculades sont loin de faire le compte,

ce qu'ont gagné ces travailleuses l'a été grâce à leur mobilisation.

Et comme le disait l'une d'entre elles « La prochaine fois, il nous faudra reconduire la grève jusqu'à ce que nous obtenions complète satisfaction ! ».

Une excellente idée qui, si elle était reprise par les milliers d'aides à domicile du département, obligerait sans doute patrons du secteur, département et État à lâcher bien plus que ce qu'elles ont obtenu en une journée de grève.



Après l'Arast, Korbeil d'Or, Au Rayon de soleil est liquidé

Depuis le 17 mai, l'entreprise de service à la personne « Au Rayon de soleil » basée à Saint-Benoît, a été placée en liquidation. 102 salariées et 300 gramoumes dont elles ont la charge, sont dans l'attente d'un éventuel repreneur.

Alertées par certains de leurs bénéficiaires, les aides à domicile étaient venues nombreuses devant le tribunal de commerce de Champ Fleuri le 17 juin, se rendre compte par elles-mêmes de leur sort.

La patronne avait agi en misouk et avait tu toute information aux employées sur la situation de l'entreprise qui battait de l'aile depuis des années. Minée par les dettes sociales qui avoisinent aujourd'hui les 800 000 euros, celle-ci avait été placée en redressement judiciaire en 2018 puis en procédure de liquidation le 17 mai dernier.

Avec le vieillissement de la population, le nombre d'associations ou d'entreprises d'accompagnement



social a explosé dans l'île, l'« or gris » représenta dès lors, aux yeux de certains, un marché porteur, une source potentielle de profits.

Pour rentabiliser leur structure, certains responsables ou patrons pressurent au maximum leurs salariés, tirent les salaires vers le bas en rognant sur les primes de carburant et autres, quand elles existent. Certains peu scrupuleux, ne se gênent pas pour détourner l'argent

versé par le Conseil départemental ou par les bénéficiaires eux-mêmes, comme ce fut le cas à Korbeil d'Or dont le patron menait grand train de vie et a fini par couler l'entreprise.

Ce secteur d'activité, fort utile à la population, ne doit pas être dans les mains de patrons qui ambitionnent de s'enrichir.

L'aide à la personne devrait être un service public, sous le contrôle des travailleurs.

Euro Béton Sainte-Marie : Exploiteur et pollueur

Le patron de cette entreprise est à nouveau convoqué devant les tribunaux à l'initiative d'un comité d'habitants du quartier de La Mare pour l'avoir pollué ainsi que la ravine qui jouxte ses centrales à béton.

Les premières convocations de ce pollueur devant les tribunaux remontent à 2010. Il n'a jamais été condamné. C'est pourquoi il se sent autorisé à continuer de déverser ses effluents dans la nature et à y faire disparaître toute la faune (grenouilles, poissons, etc.).

Son mépris des habitants de La Mare n'a d'égal que le mépris qu'il affiche pour la santé et les droits de ses ouvriers.

Plusieurs d'entre eux s'étaient élevés il y a quelques années contre leurs mauvaises conditions de travail. Il avait obligé l'un d'entre eux à nettoyer la cuve d'un camion en entrant dans celle-ci. Il y avait fait un malaise et s'était retrouvé à deux doigts d'y laisser la vie.

À ceci s'ajoutent les durées maxi-



males des journées de travail largement dépassées, les pauses non respectées, les heures supplémentaires pas payées, les dispositions de la convention collective du BTP pas appliquées (primes de panier, trajet, transport, etc).

Quant à ceux qui demandent le respect, ils se retrouvent mis à la

porte sous prétexte de fautes graves inventées de toutes pièces. Là aussi cet exploitateur se sent les mains libres tout couvert qu'il est par l'État et les tribunaux

GHER : défaillances aiguës !

Au GHER, la cure d'austérité appliquée par la direction commune avec le CHU Nord continue à provoquer des effets délétères sur les conditions de travail du personnel.

Au pôle gynécologie et obstétrical, il manquait des secrétaires pour assurer pleinement l'activité de consultation en raison d'un nombre important de congés maladie.

Cet absentéisme provoqué par la surcharge de travail, a fait chuter le taux de réponse téléphonique à 20%, avec des délais de prise de RDV de plusieurs mois. Le seuil critique ayant été atteint, les cadres de cette unité ont dû eux-mêmes faire l'accueil téléphonique plusieurs heures par jour.

Les protestations des agents et de leurs représentants sont arrivées aux oreilles du coordonnateur général des soins qui a fini par recruter deux secrétaires ; l'une a pris son poste le

23 juin, l'autre arrivera courant juillet.

Au mois de mai, deux soignants se sont retrouvés... aux urgences, en état de stress et de panique !

La « Qualité de vie au travail », la prévention de la maltraitance » ne sont que des formules creuses de la direction qui consistent surtout à constituer des groupes de travail, rédiger des protocoles, des procédures et cocher des cases.

Ce qui est, en revanche, sous la surveillance constante de direction du GHER, c'est la baisse de la masse salariale. Le régime d'amaigrissement imposé aux agents de l'hôpital ne leur fait aucun bien, ni aux patients qui sont de plus en plus nombreux à se plaindre de leur mauvaise prise en charge sur les réseaux sociaux.

Le rôle de l'hôpital est-il de prendre en charge la population en



besoin de soins ou de rendre malade son personnel ?

S'il n'y a pas eu de poussée de fièvre au GHER depuis longtemps, à force de pression sur les travailleuses et les travailleurs, le mercure pourrait finir par grimper !

Sainte-Suzanne : nationaliste réunionnais en paroles, patron ordinaire dans les faits ou “Sainte-Suzanne : le nationalisme ne remplit pas le frigo des agents communaux”.

À Sainte-Suzanne, la nouvelle municipalité prétend incarner le changement, la défense de l'identité réunionnaise et la proximité avec la population. Mais pour les agents communaux concernés par les non-renouvellements de contrat, le changement ressemble surtout à une vieille pratique patronale : remercier ceux qui ont travaillé pendant des années, sans garantie, sans respect, et parfois sans véritable explication.

Plusieurs dizaines d'agents seraient concernés par des non-renouvellements de contrat. Derrière chaque dossier, il y a une travailleuse ou un travailleur, souvent avec une famille, des crédits, un loyer, des enfants à charge. Pour la mairie, ce sont peut-être des lignes dans un tableau budgétaire. Pour les agents, c'est un salaire qui disparaît et une vie qui bascule.

Le cas de cette agente informée par téléphone du non-renouvellement de son contrat après près de six années de service est révélateur. Après avoir servi la commune, assuré les tâches administratives, participé au fonctionnement quotidien du service public, elle aurait été écartée brutalement. Voilà comment une collectivité qui parle de respect du peuple traite ses propres travailleurs.

Le maire peut se présenter comme défenseur de La Réunion, de son identité et de sa dignité. Mais la dignité réunionnaise commence par le respect des travailleurs réunionnais. On ne peut pas tenir un discours de défense du peuple et, dans le même temps, traiter les agents communaux comme une main-d'œuvre jetable.

Cette contradiction est d'autant plus choquante que, pendant que des agents précaires voient leur contrat s'arrêter, les indemnités des élus ont été majorées. Pour les élus, il y aurait donc de l'argent. Pour les agents contractuels, il faudrait comprendre que la commune est en difficulté.

Voilà un discours bien connu dans toutes les entreprises : quand il faut payer les travailleurs, les caisses sont vides ; quand il faut préserver les places et les privilèges d'en haut, on trouve toujours une justification.

La mairie met en avant le déficit de la commune pour justifier les économies. Mais qui doit payer la facture ? Les agents précaires ? Les petits salaires ? Ceux qui font tourner les services municipaux ? Les travailleurs n'ont pas à être les victimes d'une gestion qu'ils n'ont pas décidée. Si la commune connaît des difficultés financières, ce n'est pas aux agents d'en faire les frais.

Il faut aussi poser une question simple : les agents non renouvelés seront-ils remplacés ? Et si oui, par qui ? Dans une commune, chaque changement de majorité alimente souvent la crainte d'un grand nettoyage politique, où les uns sont poussés dehors pour faire de la place à d'autres, parfois plus proches du nouveau pouvoir. Il faut une transparence totale sur les postes supprimés, les postes maintenus, les recrutements prévus et les critères utilisés.

Car si des agents ayant plusieurs années de service sont écartés pour être remplacés par des proches, des militants, des amis politiques ou des personnes choisies pour leur fidélité, alors il ne s'agit plus seulement d'une question budgétaire. Il s'agit d'un système clientéliste, où l'emploi public devient une récompense politique au lieu d'être un droit fondé sur les compétences, l'ancienneté et l'utilité du poste.

Les agents communaux ne sont pas la propriété d'une majorité municipale. Ils ne sont ni les employés personnels du maire, ni une variable d'ajustement électorale. Ils sont des travailleurs du service public. Ils accueillent les administrés, font fonctionner les écoles, les services administratifs, les équipements municipaux, les

cantines, les espaces publics. Sans eux, la commune ne fonctionne pas.

À Sainte-Suzanne, comme dans beaucoup de communes de La Réunion, la précarité des contractuels sert à maintenir les agents dans la peur. Quand on dépend d'un renouvellement de contrat, on hésite à parler, à revendiquer, à contester une décision injuste. Cette précarité est une arme patronale. Et qu'elle soit utilisée par une entreprise privée ou par une mairie qui se dit proche du peuple, le résultat est le même : les travailleurs sont mis sous pression.

Un maire qui se dit nationaliste réunionnais mais qui traite les agents comme n'importe quel patron montre les limites de ce discours. Ce qui compte, ce n'est pas seulement de parler créole, d'agiter l'identité réunionnaise ou de se présenter comme défenseur du territoire. Ce qui compte, c'est de savoir de quel côté on se place quand les travailleurs sont menacés.

Du côté des agents précaires ou du côté de la gestion comptable ?

Du côté des travailleurs ou du côté des indemnités des élus ?

Du côté de la transparence ou du côté des arrangements entre proches ?

Du côté du service public ou du côté du clientélisme ?

Les travailleurs de Sainte-Suzanne ont besoin d'explications claires. La mairie doit rendre publique la liste des postes concernés, les motifs exacts des non-renouvellements, les éventuels recrutements prévus et les critères retenus. Elle doit recevoir les agents, respecter leurs droits et cesser les méthodes brutales.

La revendication doit être claire : maintien dans l'emploi des agents occupant des postes nécessaires, priorité à l'ancienneté et à l'expérience, transparence sur tous les recrutements, arrêt des pratiques clientélistes, titularisation ou CDI

pour les agents employés depuis plusieurs années.

Les travailleurs communaux ne demandent pas la charité. Ils

demandent le respect de leur travail. Et si la mairie de Sainte-Suzanne veut vraiment défendre La Réunion, qu'elle commence par défendre

celles et ceux qui font vivre la commune au quotidien.

DANS LE MONDE

UNION EUROPÉENNE

Honteuse chasse aux migrants

Mercredi 17 juin, une majorité de députés au Parlement de Strasbourg a voté le règlement « Retour » qui prévoit l'ouverture de camps de rétention pour migrants expulsables de l'Union européenne, qu'ils soient sans papiers, condamnés pénalement ou débou- tés du droit d'asile.

Ces camps, qui concernent potentiellement 400 000 personnes expulsables des pays de l'UE, seraient ouverts dans des pays tiers, le Rwanda, l'Ouganda et l'Ouzbékistan étant sur les rangs. Les migrants, y compris des familles entières, pourraient y être retenus jusqu'à 24, voire 30 mois. Le projet décalque celui imaginé en 2024 par le gouvernement italien pour des camps situés en Albanie et qui n'a, heureusement,

jamais vraiment fonctionné. Son application est laissée à l'initiative des différents États et se heurtera, de toute façon, à toute une série d'obstacles tant juridiques que matériels et financiers. Mais là n'est pas la question, ce texte et son vote sont avant tout des gestes politiques. Il s'agit d'une affirmation s'adressant à la partie la plus réactionnaire de l'opinion, d'une intimidation et d'une menace envers des millions de travailleurs sans papiers, d'une volonté de créer la division dans la classe ouvrière en en dressant une partie contre l'autre.

Toute l'extrême droite et la droite européennes ont voté pour, les Retailleau et son séide européen Bellamy, Le Pen, Bardella et Zemmour, un tiers des membres du groupe auquel adhèrent les macronistes a voté

pour, dont l'ex-ministre des Affaires européennes Nathalie Loiseau, ainsi que quelques députés socialistes et écologistes européens. Il y a eu 218 votes contre, la plupart venus des rangs de la gauche et des écologistes, plus quelques centristes et un député de droite, original ou distrait. Enfin, trente députés se sont abstenus.

Le prétendu « problème migratoire » est devenu une figure obligatoire du discours politique, chacun proposant sa « solution », plus ou moins répressive et raciste suivant les électors visés. Les travailleurs conscients, eux, doivent exiger la liberté complète de circulation et d'installation pour tous les migrants, d'où qu'ils viennent et quels que soient leurs papiers ou leur absence de papiers.

IRAN-USA

Les populations continuent de payer

Depuis la signature, le 17 juin, d'un protocole d'accord par l'Iran et les États-Unis pour un cessez-le-feu et des négociations, un premier round a officiellement eu lieu en Suisse.

Mais la diplomatie n'empêche pas la guerre, loin de là. Et les bombardements israéliens sur le Liban, samedi 20 juin, en ont encore témoigné.

Les dirigeants des États-Unis veulent mettre fin, au moins provisoirement, à leur guerre, dont les conséquences, qu'ils n'avaient pas

su anticiper, leur ont fait perdre de leur superbe aux yeux du monde entier. Le blocage du détroit d'Ormuz a entraîné un retour mondial de l'inflation. Aux États-Unis, elle est passée officiellement de 2,4 % en février à 4,2 % en mai. Et surtout, la résistance du régime iranien face à la campagne de bombardements subie pendant quarante jours a relativisé la « supériorité militaire américaine ». Quant au pouvoir iranien, il est prêt à négocier car il a évidemment intérêt à l'arrêt des bombardements, et il estime que la situation lui est favo-

nable.

Samedi 20 juin, à la suite à la menace de Trump de relancer les bombardements sur l'Iran, le régime iranien a annoncé avoir refermé le détroit d'Ormuz. Ce qui n'a pas empêché, selon la marine américaine, 67 navires de traverser le détroit prétendument fermé, de loin le nombre le plus important depuis le début de la guerre. Ces revirements de part et d'autre sont surtout à destination de leur propre population. Trump veut avoir l'air ferme pour masquer le camouflet qu'il vient de recevoir. Et

les dirigeants iraniens ont eux à prouver, en Iran et au Liban, qu'ils ne se soumettent pas docilement au « grand Satan ».

Cependant, il y a bien des points sur lesquels les négociations pourraient atterrir. Le premier ministre

israélien, Netanyahu, n'entend pas retirer son armée de la position acquise au sud du Liban. Pour le Hezbollah, il est impossible d'accepter cette occupation d'une région qui constituait son bastion. Leur intransigeance pourrait compliquer les né-

gociations.

Pendant ce temps, les Libanais continuent de payer cher cette guerre, par leurs morts et par des destructions sans fin.

RDC

Trop pauvres pour être soignés

Depuis la mi-mai, une épidémie due au virus Ebola frappe la République démocratique du Congo et l'Ouganda. En RDC, le bilan officiel atteignait, au 23 juin, 1 048 cas confirmés et 267 morts. En Ouganda, une vingtaine de cas ont été recensés.

Ces chiffres sont inférieurs à la réalité, tant le suivi des malades est difficile dans les zones touchées. Le foyer principal se trouve en Ituri, dans l'est de la RDC, une région minière ravagée par plus de trente ans de guerre, d'affrontements entre bandes armées et de déplacements de population. La région compte plus de 900 000 personnes déplacées.

Pour lutter contre Ebola, il faudrait isoler les malades, tester les cas suspects, suivre leurs contacts et

assurer des décontaminations efficaces. Mais le manque de moyens est dramatique. Les soignants racontent comment ils travaillent sans bottes, sans masques suffisants, sans gants, sans visières. Au 19 juin, 75 soignants avaient déjà été infectés depuis le début de l'épidémie, et 17 en sont morts.

La situation est d'autant plus révoltante qu'il n'existe ni vaccin ni traitement homologué contre la souche Bundibugyo, responsable de l'épidémie actuelle. Pourtant, des essais de vaccins avaient protégé des primates dès 2013. Mais ces pistes n'ont pas été poussées jusqu'au bout.

Le 16 juin, alors que l'épidémie s'étendait déjà au-delà de la RDC, 910 millions de dollars d'aide d'urgence ont été promis. Mais moins de 10 % ont réellement été versés dans les jours suivants. Et les

coups des dernières années ont réduit les stocks, les équipes et la logistique disponibles en cas d'épidémie. Aux États-Unis, les budgets d'aide étaient déjà sur la sellette sous Biden, et Trump a décidé le démantèlement d'une partie de la structure Usaid. La France, de son côté, a encore réduit son aide publique au développement de plus de 800 millions d'euros en 2026.

Cette épidémie n'est pas une fatalité africaine. Elle est le produit d'un monde où les richesses du sous-sol congolais attisent les convoitises et les guerres, tandis que les habitants sont laissés sans routes, sans hôpitaux, sans matériel et sans vaccins.

AÉROPORT DE MAYOTTE

La lutte a payé !

Une partie des travailleurs de l'aéroport Marcel Henry de Mayotte se sont mis en grève le 13 juin pour des augmentations de salaires de 10 %, une prime annuelle de 4 000 euros et de meilleures conditions de travail et de sécurité.

Les dégâts provoqués par le cyclone Chido dans l'aéroport ne sont toujours pas réparés, des mois après le passage de l'ouragan. Les agents de l'aéroport et les voyageurs risquent à tout moment de recevoir

sur la tête des éléments de la toiture rendus instables. La climatisation ne fonctionne plus, occasionnant des malaises.

Cet arrêt de travail a fortement perturbé le fonctionnement de l'aéroport, obligeant la direction à détourner certains vols vers La Réunion. Elle a aussi tenté, mais en vain, de casser la grève en ayant recours à des pompiers et à des agents de sécurité de La Réunion ainsi qu'en réquisitionnant des forces de police pour effectuer les contrôles. Mais elle a dû se résoudre à négocier

au bout de trois jours, incapable de se priver du service de ses agents habitués à effectuer, dans les règles, le travail demandé.

Et au final, c'est avec une augmentation de salaire de 5 %, une prime de 3 300 euros et l'engagement que les travaux demandés seraient faits, que les grévistes ont repris le travail, la tête haute, le 16 juin !